

L'œuvre abondante de Flavius Josèphe laisse apparaître quelques brèves dispositions traitant des relations sexuelles entre un homme et une femme dans le cadre du mariage. Pour autant, aucune étude systématique sur le sujet n'a été publiée jusque-là. L'approche critique du droit matrimonial présentée dans cet ouvrage vient combler cette lacune en s'interrogeant sur l'originalité d'un système juridique élaboré au carrefour de deux cultures : juive et hellénistique. Comment, dans la 2^{de} moitié du 1^{er} siècle de notre ère, notre historien juif s'y prend-il pour s'adresser à ses contemporains ? Quels emprunts fait-il au vocabulaire, aux métaphores et autres concepts disponibles de la pensée de son époque ? C'est donc essentiellement à partir de leurs sources d'inspiration que seront étudiées les principales règles régissant le droit juif du mariage à l'orée de l'ère chrétienne.